



UNION DES FRANÇAIS DE SARRE
VEREINIGUNG FRANZÖSISCHER STAATSBÜRGER IM SAARLAND e.V.
affiliée à l'UNION DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER
Heuduckstrasse 1 – 66117 – Saarbrücken – Tel./Répondeur: 0681-5012624

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2010 A 18H À L'HÔTEL RÉSIDENCE – SARREBRUCK

Ordre du Jour:

- Rapport du Président sur l'activité de l'U.F.S.
- Rapport financier de l'année 2009 du Trésorier Robert Jung
- Rapport du Commissaire aux Comptes Gérard Chalvet
- Quitus au Comité Directeur, au Trésorier et au Commissaire aux Comptes pour l'année 2009
- Election du Conseil de l'U.F.S.
- Election par le Conseil, du Comité Directeur de l'U.F.S. du Président et des différents responsables (Voir au dos la liste des membres du Conseil désirant se représenter ainsi que ceux de nos membres désirant y participer cette année)
- Désignation des Commissaires aux Comptes pour l'année 2010
- Divers

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à cette Assemblée ou en cas d'empêchement vous savoir représenté ; à cet effet nous joignons ci-dessous un pouvoir que nous vous demandons de renvoyer au siège de l'U.F.S.

J'espère aussi qu'à cette Assemblée Générale notre Consul Général pourra y être présent.
Une bonne nouvelle : Il restera parmi nous une année de plus, soit jusqu'en août 2012.

Cette Assemblée Générale sera suivie d'un repas qui coûtera 13€50. Les boissons seront prises en charge par l'UFS. Cela nous permettra de passer un moment ensemble.
Chacun devra régler son repas individuellement. L'Hôtel doit impérativement connaître le nombre de personnes. A cette fin veuillez renvoyer le coupon ci-dessous.

Amicalement

Le Président
Bernard Challand

Je soussigné(e)

donne pouvoir à
pour me représenter à l'Assemblée Générale du 30 juin 2010

N.B. En raison de la limitation à 3 représentations par membre (§7 – Chiffre 6 de nos Statuts),
veuillez éventuellement laisser en blanc le nom de votre représentant.

Fait à le

Mention „Bon pour pouvoir“ Manuscrite et Signature

J'assisterai au repas :

Nombre de personnes :

VOIR AU VERSO